

## Résultat de l'option pour le paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2017

L'option pour le paiement du solde du dividende en actions nouvelles au titre de l'exercice 2017 a retenu l'intérêt des actionnaires d'EDF : 93,39 % des droits ont été exercés en faveur d'un paiement en actions à l'issue de la période d'option, ouverte du 25 mai 2018 au 11 juin 2018 inclus.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale Mixte d'EDF du 15 mai 2018 a décidé, conformément à l'article L. 232-18 du Code de commerce et à l'article 25 des statuts de la Société, de verser un dividende ordinaire au titre de l'exercice 2017 de 0,46 euro par action, avec option pour le paiement en actions nouvelles sur le solde de 0,31 euro par action du dividende ordinaire restant à distribuer.

Le prix d'émission de l'action nouvelle remise en paiement du dividende a été fixé à 10,23 euros, égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le 15 mai 2018, jour de l'Assemblée Générale Mixte, diminuée du montant du dividende et arrondi au centième d'euro supérieur.

Cette opération entraîne la création de 82 828 872 actions nouvelles (représentant après augmentation de capital environ 2,75 % du capital), dont la livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris interviendront à compter du 19 juin 2018. Les actions ainsi émises porteront jouissance courante et comporteront les mêmes droits et restrictions que les actions ordinaires en circulation, tels que décrits dans les statuts de la Société et le document de référence 2017 disponible sur le site internet de la Société ([www.edf.fr/finance](http://www.edf.fr/finance)). Le montant de la soulte en espèces à verser aux actionnaires qui ont fait le choix du paiement du solde en actions s'élève à environ 0,884 million euros.

Le montant du dividende en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2017 s'élève à environ 60,331 millions euros et sera payé à compter du 19 juin 2018.

Xavier Girre, Directeur exécutif Groupe en charge de la Direction Financière Groupe a déclaré : « Avec cette option largement souscrite par nos actionnaires s'achève le plan de renforcement des fonds propres annoncé en avril 2016 qui aura atteint 9,06 Mds€ répartis entre l'option de paiement en titres des dividendes relatifs aux exercices 2015 à 2017 (5,04 Md€) et l'augmentation de capital réalisée en mars 2017 (4,02 Md€). »

**Ce communiqué de presse est certifié. Vérifiez son authenticité sur [medias.edf.com](http://medias.edf.com)**

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 35,1 millions de clients, dont 26,5 millions en France. Il a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA  
22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08  
Capital de 1 463 719 402 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

### CONTACTS

Presse : + 33 (0) 1 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : + 33 (0) 1 40 42 40 38